

OFFRE DE FORMATION 2017/2018
L'art principe actif

ART & SOCIÉTÉ

"On ne transformera pas le monde si on ne transforme pas les imaginaires"
Édouard Glissant

© Donietta



L'insatiable
L'art, principe actif



EXPRESSION ÉCRITE, VISUELLE ET CRÉATIVE ART & SOCIÉTÉ

Nos formations s'adressent à tous les acteurs culturels, artistes, travailleurs sociaux, etc, soucieux de renforcer leur activité professionnelle par l'acquisition de compétences dans le domaine de l'expression, par le biais de la création, qu'elle ait trait au spectacle vivant, à l'oralité, ou à la production écrite, et qui considèrent que la technique doit être liée aux contenus.

Nous croyons en la force transformatrice de l'art sur la société dont il émane et à laquelle il s'adresse. Si le geste artistique est, comme nous le pensons, un véritable outil de la collectivité humaine, le regard de celui qui prétend en parler à ses contemporains doit accompagner cette force, encourager les travaux qui vont dans ce sens.. Il s'agit pour nous de retrouver le sens réel de l'art, c'est-à-dire la manière dont il agit sur les êtres en les transformant, d'un point de vue à la fois individuel et collectif, subjectif et sociétal.

Ce programme de formations est proposé par :

*- L'équipe de la revue culturelle **L'Insatiable** - héritière de Cassandre/Horschamp, qui explore les liens entre art et société. L'Insatiable veut réaffirmer le rôle fondamental des outils symboliques et philosophiques comme outils de transmission de l'intelligence dans une société où la valeur marchande tend à établir son monopole, et où cette question de l'art concerne chacun. Ce média vise à connecter les équipes, les lieux, les artistes, les acteurs travaillant dans les champs artistiques et sociaux, à valoriser et médiatiser leur travail, à leur offrir des opportunités d'échanges de services : facilitation des connexions, mise à disposition d'informations, de compétences, aide à l'élaboration de projets croisés et visibilité des pratiques. www.linsatiable.org*

*- **Le Vent Se Lève!** Porté par « l'Impossible » est un lieu artistique dans lequel la création est le mode privilégié pour intervenir avec les publics de territoires variés. Le Vent Se Lève porte des projets d'innovation artistique et sociale. Dans un mouvement permanent de renouvellement des pratiques, ces démarches permettent de faire circuler les savoirs et de faire évoluer le champ de la création. L'objet du travail présenté ici consiste précisément à décrire l'ouverture de nouvelles zones du politique. Une des premières formes de zone expérimentale trouve une première expression dans la notion de Tiers-Lieu. Parce qu'il nous faut aujourd'hui tenter d'inventer des lieux nouveaux, des zones réelles, virtuelles, physiques ou numériques, éphémères, provisoirement installées, transitoires,...comme on voudra les dénommer. www.leventseleve.com*

SOMMAIRE

LES MODULES

- 04** Rédaction critique, laisser affleurer le sensible, être dans l'art. Comment rendre compte de ce qui traverse l'être, au delà de la simple critique.
- 05** Décrire le terrain, rédaction et écriture ethnographique.
- 06** La critique comme manifeste. Repérer concevoir, documenter les pratiques artistiques dans l'espace public, archiver le réel, saisir un contexte et ses enjeux.
- 08** Photo et vidéo, communication et information culturelle, l'image sensible.
- 09** Rédaction pour l'édition. Savoir mettre en œuvre l'édition d'une publication, du projet à l'impression.
- 10** Inscrire un projet artistique dans une structure de soins.
- 11** Les pratiques de création sonores collectives
- 12** Les pratiques de la création collective d'image
- 13** La création sur une scène partagée
- 15** Les droits culturels humains. Initiation à leur problématique

INFOS PRATIQUES

- 18** Calendrier des formations
- 19** Modalités de financement
- 20** Contacts

RÉDACTION CRITIQUE : LAISSER AFFLEURER LE SENSIBLE, ÊTRE DANS L'ART. COMMENT RENDRE COMPTE DE CE QUI TRAVERSE L'ÊTRE, AU-DELÀ DE LA SIMPLE CRITIQUE.

Il s'agit d'abord de rendre compte de l'effet produit par l'expérience artistique sur l'individu-témoin sans faire l'économie de se placer soi-même dans une démarche subjective de réceptivité. Mais il s'agit aussi d'analyser et d'explicitier à sa façon, personnelle, en quoi l'émotion ressentie et le sens véhiculé constituent une réponse à une « situation » précise : historique, politique et humaine.

CONDITIONS D'ACCÈS

35h – 5 jours
12 stagiaires

MÉTHODES

Au cours de ce stage, des explorations, rencontres et entretiens seront organisés dans différents lieux culturels (spectacle vivant, arts plastiques, etc.) pour interroger les équipes et les artistes.

Chaque stagiaire sera minutieusement accompagné dans son travail personnel d'écriture critique, en se fondant sur les pièces, films, performances, installations, etc. partagés ensemble, à partir de la programmation de plusieurs lieux de diffusion. Le but de l'exercice sera de l'amener à structurer son propos tout en faisant émerger sa voix et son style propres. Enfin, chaque réalisation écrite « aboutie » sera l'occasion d'échanges et de discussions détaillées dans le groupe.

Au cours de chaque module, deux tables rondes seront menées avec l'ensemble de notre équipe et des stagiaires concernés, l'une en début de formation, de façon à ouvrir des pistes de travail, l'autre au moment de la finalisation des écrits, pour enclencher une conversation ouverte autour des travaux des participants et des différentes étapes du travail d'écriture.

COMPÉTENCES VISÉES

- Rédiger un article / critique culturelle
- Construire une grille de lecture à partir d'une œuvre singulière
- Découvrir des lieux de création singuliers
- Interpréter une programmation
- Conduire une interview, un entretien avec un.e artiste

MOTS-CLÉS

• journalisme culturel • rédaction • critique dramatique • critique cinématographique • expression •

ENSEIGNANTS

Nicolas Roméas : ancien journaliste de France Culture, fondateur de la revue *Cassandra/Horschamp*, rédacteur en chef de la revue culturelle en ligne *L'Insatiable*.

Pauline Perrenot : journaliste et critique (*Cassandra/ Horschamp*, *L'insatiable*, *Acrimed*).

DÉCRIRE LE TERRAIN : RÉDACTION ET ÉCRITURE ETHNOGRAPHIQUE.

Ce cours enseigne à observer un réel choisi (environnement, pratiques, événements, propos...), à saisir ce « terrain » grâce à différents outils, et à le restituer à l'écrit selon un plan cohérent et dans un style ethnographique clair, simple, vivant, au présent et au style direct. L'écrit produit devra faire entrer le lecteur sur le terrain et dans le sujet « comme s'il y était ».

CONDITIONS D'ACCÈS

Bac +2 et + (tous domaines)

35h – 5 jours + travail individuel à domicile

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Saisir, décrire et analyser le réel dans son contexte et progresser en expression écrite.

MÉTHODE

Les stagiaires travailleront en priorité sur leur propre pratique présente (professionnelle, artistique, humaine) ou sur un milieu qu'ils souhaitent intégrer. Ils pourront produire différents types de livrables (comptes rendus, articles, mémoires universitaires, plaquettes artistiques, etc.). La constitution et le commentaire de présentations imagées seront requis pour certains travaux.

Le fil conducteur des séances sera « théâtre du monde », présenté d'après des supports vivants (enquêtes de terrain), écrits (articles), filmiques (performances) et photographiques (diaporamas).

COMPÉTENCES VISÉES

• Observer, saisir et rédiger le réel et l'action vivante • Décrire, contextualiser, analyser l'expérience • Sélectionner et organiser ses données, dresser un plan • Acquérir un style rédactionnel ethnographique • Progresser en expression écrite • Constituer et commenter oralement un diaporama accompagnant le propos.

MOTS-CLÉS

• Terrain • expérience • recherche • enquête • saisie, notation, prise de recul • Rédaction • Description analytique • Sélection • Organisation • Correction et réécriture • Commentaire oral et image

ENSEIGNANTE

La formatrice, **Virginie Johan**, est docteur en Arts et Médias, qualifiée aux fonctions de Maître de conférences en art et anthropologie, chercheure et enseignante à Science Po et à l'université Paris 8, et rédactrice professionnelle dans le milieu des entreprises depuis 10 ans.

LA CRITIQUE COMME MANIFESTE. REPÉRER CONCEVOIR, DOCUMENTER LES PRATIQUES ARTISTIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC, ARCHIVER LE RÉEL, SAISIR UN CONTEXTE ET SES ENJEUX.

Savoir mettre des mots sur une pratique et ses finalités, penser la cohérence des données que l'on souhaite rendre publiques et la pertinence de la formulation de ses intentions... est nécessaire pour susciter l'intérêt du public et des médias, et permettre à son travail de se démarquer, à l'heure où la communication ne se conçoit plus sans réseaux sociaux et chaîne vidéo associée. Ce module est consacré à l'étude des pratiques artistiques et inclut les pratiques collaboratives ou émergentes dans l'espace public. Il s'articule en deux pans complémentaires.

Un rendu ultérieur est organisé un mois après la formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

35h.

- 1) Écrire sa pratique : savoir mettre en forme et évaluer les effets d'un compte-rendus (20h)
- 2) Archive de la pratique artistique et des projets associatifs (15h)

MÉTHODE

Le premier axe du module s'attachera spécifiquement aux manifestations qui prennent place dans un contexte ouvert, en privilégiant les espaces urbains. Comment évaluer la pertinence d'un projet au regard de son contexte architectural et sociologique, en présenter l'intention, concevoir le propos qui l'accompagne ? Il s'agit de parvenir à formuler le plus adéquatement possible le geste ou l'événement qui intervient dans l'espace public, pour que celui-ci soit attendu, reçu et relayé. A partir textes théoriques, d'archives audio-visuelles, de témoignages et compte-rendus, de « petits exercices de discernement », les stagiaires passeront en revue les différentes étapes qui assurent la lisibilité de leur projets.

Le deuxième axe du module, « Archiver la pratique artistique et les projets associatifs », a pour objectif de penser la pratique artistique en lien avec sa documentation, afin de constituer des archives et un fonds de documentation. Rendre compte du travail au plateau (de la conception d'un objet artistique, aux répétitions, évolutions et restitutions) nécessite des techniques d'écritures singulières avec lesquelles il conviendra de se familiariser. Carnet de bord, entretiens, reportage photo ou audio, blog, fanzine, plateforme numérique... le choix du médium sera intrinsèquement lié aux finalités du fonds documentaire à constituer. Que ce soit pour garder trace d'une pratique, pour intégrer le travail d'archive à la démarche artistique, pour permettre à des étudiants de consulter les éléments historiques de leur discipline, ou, de manière plus institutionnelle, de rendre-compte d'un projet à un organisme de subvention, une œuvre vivante peut difficilement se concevoir sans son pendant écrit.. Le milieu culturel évoluant vers un système économique au projet, que ce soit dans les politiques culturelles des institutions ou dans les possibilités de subvention, il est désormais nécessaire de pouvoir rendre compte d'une pratique lors de phases de bilan.

LA CRITIQUE COMME MANIFESTE (SUITE)

COMPÉTENCES VISÉES

1) concevoir une intervention dans l'espace public : acteurs, normes, adresse, médiatisation, effets comprendre les enjeux du compte-rendu d'une action artistique menée dans un territoire • maîtriser le compte-rendu d'une action

2) Le contexte historique de l'archivage dans le spectacle vivant (exemple des Carnets Bagouet). • Définir et délimiter les objectifs personnels des participants concernant l'archive : les moyens et supports à utiliser, le public auquel sera destiné ce fonds documentaire en constitution • Savoir écrire sur une pratique, sur un projet en construction, restituer les étapes de son évolution • Agencer les différents matériaux collectés (sonores, picturaux, écrits, filmés...) et définir le support de communication le plus juste pour le rendre accessible au public.

MOTS-CLÉS

• enquête • analyse de pratique • intervention en espace public • histoire de l'archivage • rédaction • développement de projet • diagnostic • fonds de documentation • compte-rendu • bilan •

ENSEIGNANTES

Coline Merlo est critique pour la presse spécialisée (Cassandra/Horschamp, Archipel, Travail(s), L'Insatiable) et auteur. Elle a notamment co-écrit pour la Communauté de communes de Dunkerque le hors-série « Art & Espace public » et, pour Plaine Commune « Nous sommes ici », sur l'inscription des pratiques artistiques dans l'aménagement urbain.

Aurore Krol a été journaliste en presse écrite généraliste durant quatre ans. Elle est également critique spécialisée en spectacle vivant depuis 2009 (notamment pour les revues Cassandra, L'insatiable, Archipel, Inferno, Let's Motiv, Jeu). Elle a été chargée de communication auprès d'institutions culturelles (Halles de Schaerbeek, Ménagerie de Verre) et dispose de plusieurs expériences de coordination associative (Radio Campus, Acrimed). Collaboratrice artistique auprès d'artistes plasticiens (rédaction de textes pour des livres d'art et des expositions) elle a coréalisé des fanzines artistiques dans le cadre de festivals (éditions 2015 et 2016 du Festival TransAmériques, Montréal).



IMAGE SENSIBLE : PHOTO ET VIDÉO, COMMUNICATION ET INFORMATION CULTURELLE.

Au croisement des logiques d'information, de communication et de création, l'image interroge les signes artistiques et documente les représentations culturelles. Reflet d'un réel complexe, l'image se compose d'un ou de points de vue ; elle devient langage, relation entre le filmeur, le filmé, et le regardeur. Par l'apport de matériaux et références multiples, elle favorise l'approche sensible d'une problématique. Sa bi-dimensionnalité apparente n'en efface pas la profondeur critique, conflictuelle ou désirante. Les images culturelles en particulier, donnent à voir et entendre l'épaisseur du récit ; elle ne se réduit pas à un supplément illustratif mais produisent aussi une part d'invisible qui mobilise l'imaginaire.

CONDITIONS D'ACCÈS

40h – 5 jours

20h : initiation à la photographie / 20h : filmer « à partir » du réel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux de la représentation connaître l'histoire et les techniques actuelles de l'image concevoir et réaliser un reportage culturel photo et vidéo.

MÉTHODE

Par l'appropriation des outils de prises de vue et de traitement des images narratives, les stagiaires s'initient en pratique à la conception d'un reportage et d'un micro-documentaire de création.

COMPÉTENCES VISÉES

Réaliser un reportage de création : Petite histoire de la photographie • Fabriquer des images : connaître le processus et le matériau photographique • Faire et utiliser un sténopé • Percevoir les rapports entre regard et objet • Choisir un objectif • Maîtriser les principaux logiciels de traitement de l'image Fabriquer un micro-documentaire de création : S'approprier l'outil caméra • Connaître les techniques de la vidéo (lumière, cadrage, valeur de plan, mouvement de camera, prise de son directe ou indirecte...) • Déterminer un angle, un format, un style • Construire un synopsis, établir un storyboard • Faire l'expérience du tournage • Utiliser un logiciel de montage • Proposer un dispositif de présentation/diffusion (module commun)

MOTS-CLÉS

• image • photographie • reportage • documentaire • création

ENSEIGNANTS

Olivier Perrot est photographe et plasticien. Membre du Groupe Novembre avec lequel il a exposé en Corée et à Paris, il travaille notamment à partir de négatifs provenant des archives d'un laboratoire industriel. Il assure la conception graphique des couvertures de *Cassandra/Horschamp* de 1997 à 2016. Avec un chorégraphe, il anime également un atelier de création de photogrammes.

Samuel Wahl est journaliste, auteur et réalisateur. Fondateur de *HorschampTV*, contributeur *Arte Web Creative*, ex-coordonateur du réseau national d'Éducation à l'image *Passeurs d'image* et rédacteur chef de la revue *Projections*, il est chargé de cours vidéo au sein du Master de journalisme culturel de l'UFR Arts & Medias, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.



RÉDACTION POUR L'ÉDITION. SAVOIR METTRE EN ŒUVRE L'ÉDITION D'UNE PUBLICATION, DU PROJET À L'IMPRESSION.

Ce cours développera toutes les étapes de l'édition d'une publication sur le plan éditorial. Il sera fondé sur des exemples pratiques puisant dans le champ culturel (revues, livres d'art, documentaires) et fera le lien avec les outils de la communication d'entreprise (résumé et note de synthèse).

CONDITIONS D'ACCÈS

35h

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir mettre en œuvre l'édition d'une publication du projet à l'impression.

COMPÉTENCES VISÉES

• Maîtriser la conception de l'éditorial d'une publication du projet à son départ chez l'imprimeur • Connaître les étapes de l'édition d'une publication (commande de textes, calibrage, préparation de copie, chemin de fer, titraille, chapitres/rubriques, ours/table des matières, etc.) • Acquérir des compétences rédactionnelles : savoir rédiger un titre, un sous-titre, une accroche, des notes, une bibliographie, etc • Savoir synthétiser l'information et améliorer la rédaction d'un texte. • Maîtriser les outils de correction orthotypographique.

MOTS-CLÉS

• Communication de l'information • Écriture • Édition • Exploitation de l'information • Produit d'information • Publication distribuée • Traitement de l'information • Traitement éditorial •

ENSEIGNANTE

Céline DELAUAUX est docteur en Littérature (Université du Québec à Montréal / Université Paris 8). Elle travaille dans la presse et l'édition. Ses activités d'enseignement recouvrent la communication écrite (Université de Compiègne) et l'histoire de l'art (Institut national d'histoire de l'art, École du Louvre, entre autres). Elle est l'auteur d'essais sur l'art, le design, la typographie.

INSCRIRE UN PROJET ARTISTIQUE DANS UNE STRUCTURE DE SOINS

Une société a sa psyché, ses marges y jouent comme l'inconscient. L'approche artistique permet de déplacer les représentations portées sur les personnes laissées en marge ou retranchées hors de l'espace social.

Comment porter aujourd'hui et défendre, dans l'espace institutionnel notamment, la valeur spécifique d'une pratique qui ne relève pas immédiatement du soin ?

CONDITIONS D'ACCÈS

25h

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce module vise à transmettre les outils conceptuels et les procédures qui permettent de porter le projet artistique mené dans les lieux de relégation : prise en compte des spécificités de l'établissement, construction d'argumentaires, adresses extérieures...

COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser les problématiques communes aux lieux de relégation et de soin • Savoir mobiliser le lexique • Construire son argumentaire • Concevoir et animer un débat productif : savoir-être, posture, réception •

MOTS-CLÉS

• Pratiques de soin • Lexicologie • Argumentation • Débat • Analyser sa viabilité •

ENSEIGNANT

Pierre-Jérôme Adjedj est auteur et metteur en scène. Il mène depuis 2006 une activité de photographe, notamment au sein du collectif MxM. Il a collaboré à plusieurs ouvrages, notamment en 2016 *Atmosphère, environnement, culture : La création d'un environnement poétique dans la maternité des Bluets*. Il enseigne depuis 2003 à l'Université de Paris-Est-Marne-la-vallée.

LES PRATIQUES DE CRÉATION SONORES COLLECTIVES

CONDITIONS D'ACCÈS

40 heures (5 x 8 heures)

5 - 10 places

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mener et développer des ateliers collectifs de création sonore.

METHODE

Le cycle se déroule sur une ou deux semaines. Il consiste en une mise en situation commentée et documentée de ces pratiques. Les participants seront acteurs d'une création sonore collective. Chaque journée de formation est organisée autour de la réalisation concrète d'une phase du projet et d'une synthèse des enjeux et savoirs théoriques mobilisés.

COMPÉTENCES VISÉES

Préparation des séquences de création sonore en fonction des publics. Construction d'objectifs de production (Notamment gestion du temps et des possibilités offertes). Développer une esthétique sonore en sollicitant les subjectivités. Usages et mise en application des outils adéquats (Logiciels, micros, machines...). Autonomisation des participants. Rôle des enregistrements directs dans l'appropriation collective d'une esthétique relationnelle en création (Cf. Soundhunter arte/creative). Partage des exigences techniques (Prise en compte des logiques de pensée et d'agir des participants et panorama des entrées pédagogiques possibles). Savoir trier les compétences sonores nécessaires au projet. Finalisation d'un projet (Logiques et contraintes)

MOTS-CLÉS

• Techniques du son • Création sonore contextuelle • Enregistrement sonore • Edition sonore • Mixage son • Diffusion sonore

ENSEIGNANT

Joris Chrétien : Technicien son / Créateur et performeur sonore en musique Electronique (Label Dezordr Records / Association Pracksys). Il organise depuis 10 ans des ateliers son et images dans le cadre des projets de création collective pour Le Vent Se Lève !

MATÉRIEL

Enregistreurs Numériques Zoom (H4 et H5) – Micros de prise de voix – Groovebox/ sampleurs/ loopers / (Korg Electribe Sampler / SP-404 / Korg Kaoss pad 3 / Boss RC-505 / MPC 1000) Logiciels contrôleurs MIDI : Ableton Live (création sonore) – Ocenaudio (Freeware – Edition audio) Launchpad / APC 40 / Push 1 pour Ableton M-Audio Trigger Finger / Korg padKontrol 5 postes Macintosh avec cartes sons et logiciels nécessaires. Cabine de prise de son

LES PRATIQUES DE LA CRÉATION COLLECTIVE D'IMAGE

CONDITIONS D'ACCÈS

40 heures (5 x 8 heures)
5 - 10 places

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mener et développer des ateliers de création vidéo collectifs.

MÉTHODE

Le cycle se déroule sur une ou deux semaines. Il consiste en une mise en situation commentée et documentée de ces pratiques. Les participants seront acteurs d'une création vidéo collective. Chaque journée de formation est organisée autour de la réalisation concrète d'une phase du projet et d'une synthèse des enjeux et savoirs théoriques mobilisés.

COMPÉTENCES VISÉES

Préparation de séquences de création vidéo en fonction des publics (Différentes logiques de l'écriture filmique et leur pertinence dans le cadre de création). Construction d'objectifs communs de production (Notamment gestion du temps et des possibilités offertes). Comment développer une esthétique visuelle en sollicitant les subjectivités en relation aux moyens du projet. Usages et mise en application des outils adéquats (Logiciels, camera, smartphones...). Importance du son avec l'image / Gestion de la lumière. Partage des exigences techniques (Prise en compte des logiques de pensée et d'agir des participants et panorama des entrées pédagogiques possibles). Savoir trier les compétences vidéos nécessaires au projet. Finalisation projet (Logiques et contraintes). Maîtriser un dispositif de présentation/diffusion

MOTS-CLÉS

• image • reportage • documentaire • création • Imaginaire Visuel

ENSEIGNANTS

Claire Robiche est Documentariste, cadreuse et travaille pour AFP.

Joris Chrétien est Technicien son / Créateur et performeur sonore en musique Electronique (Label Dezordr Records / Association Pracksys). Il organise depuis 10 ans des ateliers son et images dans le cadre des projets de création collective pour Le Vent Se Lève !

MATERIEL

Cannon 5D Boitiers Mark III et Mark II / Pieds de camera et perches (boitiers et smartphones) / Enregistreurs Zoom (H4 et H5) / Eclairages de Tournage / Fond Vert / Plateau de tournage 5 postes Macintosh / Final cut pro 10

LA CRÉATION SUR UNE SCÈNE PARTAGÉE

Cette formation s'adresse à tous les artistes, comédiens, danseurs, auteurs, qui désirent expérimenter les espaces de création où se mêlent professionnels du spectacle vivant et ceux qui endurent la société: détenus, malades psychiques, migrants, personnes isolées, personnes sous main de justice, etc... Elle s'adresse à ceux qui acceptent d'interroger leur pratique artistique dans ces rencontres radicales sur des scènes partagées, qui pressentent possible de transformer l'approche de leur discipline dans un mouvement politique, au sens fort et précis, d'un mouvement qui replace l'art au centre de la construction des existences humaines et de la construction de la société.

CONDITIONS D'ACCÈS

120h – 3x40heures. 1 semaine par trimestre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux de la rencontre artistique avec des personnes « hors-champ » de la culture. Comprendre les particularités de ces tentatives et leurs conditions de réussite et d'échec savoir mettre en oeuvre un projet de création théâtrale dans les contextes proposés, en affirmant les gestes artistiques impliqués.

MÉTHODE

Les participants seront immergés dans un processus de création partagée, sous la direction de Jean-Pierre Chrétien-Goni, le metteur en scène responsable de ce stage. Ils accompagneront un chantier mené par la Cie IPQR mené avec ses partenaires sur son territoire de pratique dans le 19ème arrondissement de Paris. L'ensemble des protagonistes de la Cie sera engagé dans la formation. Elle aboutira à une présentation publique de « l'oeuvre-provisoire » réalisée en commun dans le théâtre de la Cie IPQR, le Vent se Lève...! Le programme se déroulera en deux parties: la première qui impliquera les participants dans « les temps préparatoires » d'une telle expérience (rencontres avec les partenaires, pré-élaboration du projet, premières esquisses artistiques), et la seconde dans une mise en oeuvre pour la scène avec l'ensemble des acteurs concernés (des ateliers aux répétitions, jusqu'à la représentation).

Les outils numériques (vidéo et son) seront largement utilisés tout au long du processus de création et dans l'élaboration d'une oeuvre qui se cherchera comme résolument contemporaine.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences de chaque artiste re-élaborées dans la traversée de la pratique engagée sur la scène avec les personnes impliquées dans le processus, quelque soit leur statut, leur histoire, leur(s) singularité(s). Ce stage est un stage de perfectionnement artistique au plein sens de ces termes.



LA CRÉATION SUR UNE SCÈNE PARTAGÉE (SUITE)

THÈME DE CRÉATION

La Cie IPQR travaille depuis deux ans, sur une création intitulée FAUST-MACHINE, née dans un travail en détention à l'automne 2015. Ce travail est toujours en cours et se déploie sur l'ensemble des territoires de pratique de la Cie: situations carcérales ou post-carcérales, handicap psychique, PJJ, Centres sociaux,...Il a déjà donné lieu à 3

« oeuvres-provisoires » présentées en 2016 et 2017. Le stage proposé conduira à une 4ème oeuvre-provisoire, avant que la Cie ne présente une première forme globale en Janvier 2018. La mise en scène est assurée par JP Chrétien-Goni, avec le concours d'Hélène Labadie, Stékri pour la création sonore, Claire Robiche pour les réalisations audio-visuelles.

MOTS-CLÉS

• théâtre • création • création partagée • scène • publics « hors-champ » • Faust •

FORMATEURS

Jean-Pierre Chrétien-Goni est maître de Conférences au Conservatoire National des Arts et Métiers, metteur en scène et auteur, directeur du Vent se Lève! Tiers-Lieu d'art, de création et d'éducation populaire. Travaille au théâtre sur les thématiques de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces du délaissement social. Créé des spectacles dans ces « hors-champs » de l'art et de la culture, et cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics.

A mis en scène plus de 50 spectacles, auteur de plusieurs textes pour le théâtre. Il est aussi l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique, enseigne l'anthropologie de la culture, les théories de l'action artistique, le théâtre. Ses recherches récentes portent principalement sur les relations entre l'art et la démocratie.

Hélène Labadie est formée aux Cours Périmony et Claude-Mathieu, Hélène LABADIE est metteuse en scène. Elle crée en 2000 la Cie Melody Nelson, avec laquelle elle met en scène différentes créations autour de l'écriture contemporaine. Parallèlement aux créations de la Compagnie Melody Nelson, elle monte plusieurs ateliers pour défendre l'intégration des personnes handicapées mentales et leur accès au théâtre, comme le « Théâtre dans tous ses Etats » au Conservatoire de Clamart. Plusieurs créations collectives sont représentées dans lesquelles les comédiens et musiciens liés à la compagnie interviennent.

LES DROITS CULTURELS HUMAINS. INITIATION À LEUR PROBLÉMATIQUE

Dès la signature de la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, les organisations internationales, des chercheurs, des militants, se sont attachés à examiner les conditions de mise en oeuvre des droits fondamentaux, et ont tenté d'en expliciter le contenu. Dès 1966, l'ONU met en place le pacte des NU sur les droits sociaux, économiques et culturels; en 2001, c'est la déclaration universelle sur la diversité culturelle, en 2005 la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Parmi les préoccupations des rédacteurs, se trouve la difficile question des « droits des minorités et des peuples autochtones », qui présente une difficulté considérable à la mise en oeuvre des droits de l'homme. C'est précisément en réfléchissant aux conséquences pour chaque personne de la diversité culturelle, (ce qui vaut pour les minorités, ne concerne-t-il pas chaque personne?) que les chercheurs de l'université de Fribourg ont en 2007 proposé la déclaration dite de Fribourg, sur les droits culturels humains, à partir des grands textes internationaux développant les droits universels.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

25h – 3 jours

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants sont impliqués, soit comme militants, soit comme professionnels, dans des mouvements d'Education Populaire, lesquels s'interrogent sur de nouveaux fondements pour leur action. Les droits culturels représentent une dimension nouvelle pour ces mouvements. La formation cherchera en conséquence à permettre aux participants de :

- Saisir ce que dit cette déclaration et en quoi elle représente une nouvelle fondation pour l'Education Populaire.
- Appréhender les notions principales à l'oeuvre: droits universaux, culture, diversité, etc...
- Prendre conscience des leviers que la mise en oeuvre des droits culturels rend possible dans l'action en direction des publics

MÉTHODE

Journée 1: Présentation de la déclaration de Fribourg sur les droits culturels humains

Chacun des huit droits sera abordé spécifiquement afin d'en examiner et comprendre le contenu et les enjeux.

- Choisir et respecter son identité culturelle - Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures - Accéder aux patrimoines culturels - Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles - Participer à la vie culturelle - S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles - Participer à une information adéquate (s'informer et informer) - Participer au développement de coopérations culturelles.

LES DROITS CULTURELS HUMAINS (SUITE)

Journée 2 : De quelle culture parlent les droits culturels?

La Déclaration affirme les droits des personnes à leur « culture ». Mais par « culture », il faut entendre là le sens le plus large : « Les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (art. 2a, Déclaration des droits culturels, 2007). La culture, au sens « courant » y a toute sa place, mais elle n'en constitue qu'une partie... L'enjeu n'est rien moins que la reconnaissance de la dignité des personnes dans leurs identités, identités qui sont comprises comme l'ensemble des références par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. (art. 2b).

Des exemples précis seront mobilisés afin de permettre aux participants de saisir toute la complexité de l'usage de cette notion. La question de la dignité sera particulièrement étudiée

Journée 3 : Les principales discussions et critiques dans le débat public.

Ces droits ont donné lieu à de multiples discussions et parfois ont fait l'objet de critiques qui sont aujourd'hui, encore, largement à l'ordre du jour des discussions. On proposera aux participants d'appréhender les discussions contradictoires en jeu.

- Le débat sur la définition de la culture (certains y ont vu le « retour en force » du socio-culturel; cet argument ne devrait guère nous gêner...), sur les conséquences potentiellement dévastatrices conduisant à accepter des pratiques « indignes » au nom d'un droit à la culture, (la réponse est sans ambiguïté: les droits culturels sont des droits fondamentaux, partie intégrante de l'ensemble des droits de l'homme, universels, indivisibles et interdépendants; aucun droit ne peut entrer en contradiction avec un autre)

- Le débat sur la « part belle » faite aux « communautés » qui divisent et réclament leurs particularismes contre les valeurs universelles (la réponse précédente vaut; il faut y ajouter que cette critique s'appuie sur une conception de la communauté très « française », alors que le texte renvoie plutôt à sa vision anglo-saxonne de la « community », laquelle est de nature très minimaliste puisque de ce point de vue le réseau social de chaque personne représente une « communauté », tout comme l'ensemble des personnes avec qui on travaille, chacun peut appartenir à plusieurs communautés, etc...).

- Le débat sur les conceptions du droit dans ces contextes; les droits culturels sont-ils conçus comme droit « de réclamation » devant des tribunaux, ou levier de pensée, principe d'action pour faire progresser la société? Retour sur les droits de l'homme en général; constituent-ils une puissance toujours renouvelée de nos citoyennetés en devenir? Les droits culturels sont-ils de nature, à donner une âme à l'action citoyenne?

- Comment les mettre en oeuvre concrètement dans l'Education Populaire. La loi NOTRe vient de les inscrire comme règle à respecter pour les politiques publiques des collectivités en 2016, Ch.IV, Titre III, art. 103. Comment en démontrer l'efficacité en permettant à tous les citoyens de les connaître et de s'en saisir. N'exigent-ils un horizon de société, en ouvrant le chantier collectif qu'ils exigent: penser une société juste se fera en créant des coopérations entre les citoyens et les acteurs publics, et seulement par coopération. Les droits culturels déterminent un cadre pour cette action.

LES DROITS CULTURELS HUMAINS (SUITE)

LES FORMATEURS

Jean-Pierre Chrétien Goni, est Maître de Conférences au Conservatoire des Arts et Métiers, équipe pédagogique nationale « Innovation », chercheur au Laboratoire DICEN EA 7339, Responsable d'enseignement en Médiation Culturelle, anthropologie de l'art et le culture, metteur en scène et auteur, directeur du Vent se Lève! Tiers-Lieu d'art, de création et d'éducation populaire. Travaille au théâtre sur les thématiques de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces du délaissement social. Créé des spectacles dans ces « hors-champs » de l'art et de la culture, et cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics. Il est impliqué depuis deux ans avec ses équipes dans des actions de prévention de la radicalisation. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique, enseigne l'anthropologie de la culture, les théories de l'action artistique, le théâtre. Ses recherches récentes portent principalement sur les relations entre l'art, la culture et la démocratie. Il accompagne dans leurs réflexion, plusieurs Fédération Nationales d'Education Populaire (Ligue de l'Enseignement, Fédération des Centres Sociaux, Fédération de MJC); membre du Collectif « la création au regard des Droits Culturels » du Réseau Culture21

Christelle Blouët est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.



INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DES FORMATIONS

Les formations n'auront lieu qu'à partir de 6 inscrits.

DATES*	MODULE	DURÉE	PARTICULIERS /ASSO	CPF / CIF / AIF
9 AU 13 OCTOBRE	La critique comme manifeste - p6	35h	600,00 €	1 300,00 €
13 AU 17 NOVEMBRE	Laisser affleurer le sensible, être dans l'art – p4	35h	600,00 €	1 300,00 €
4 AU 8 DÉCEMBRE	Création scénique partagée – 1ère partie - p13	40h	*	*
11 AU 15 DÉCEMBRE	Rédaction pour l'édition – p9	35h	600,00 €	1 300,00 €
8 AU 12 JANVIER	Les pratiques de création sonores collectives – p11	40h	700,00 €	1 500,00 €
12 AU 14 FÉVRIER	Les droits culturels humains – p15	25h	500,00 €	1 000,00 €
12 AU 17 MARS	Image sensible – p8	40h	700,00 €	1 500,00 €
26 AU 30 MARS	Création scénique partagée – 2ème partie - p13	40h	*	*
9 AU 13 AVRIL	Les pratiques de la création collective d'image – p12	40h	700,00 €	1 500,00 €
14 AU 18 MAI	Inscrire un projet artistique dans une structure de soins - p10	25h	500,00 €	1 000,00 €
28 MAI AU 1er JUIN	Création scénique partagée – 3ème partie - p13	40h	*2100,00€ pour les 120h	*4500,00€ pour les 120h
11 AU 15 JUIN	Laisser affleurer le sensible, être dans l'art – p4	35h	600,00 €	1 300,00 €

MODALITÉS DE FINANCEMENT

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF (DIF)

Vérifiez vos heures de formations disponibles sur <http://www.moncompteformation.gouv.fr/> en vous munissant de votre numéro de sécurité sociale.

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation.

Si la formation se déroule hors du temps de travail, si elle vise l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, ou lorsqu'elle fait suite à un abondement complémentaire de 100 heures, le salarié n'est pas dans l'obligation de solliciter l'autorisation de l'employeur. Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

LE CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION - CIF

Vous étiez salarié en contrat à durée déterminée (CDD)

Le CIF* CDD permet aux salariés d'un contrat à durée déterminée ayant travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois consécutifs ou non sous CDD au cours des 12 derniers mois de suivre, à leur initiative et à titre individuel, des actions de formation. L'action de formation choisie doit débuter au plus tard 12 mois après le terme du dernier CDD.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle (coût de la formation, rémunération, déplacements, hébergement) par le fonds de formation de l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre CDD.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'OPCA ou l'OPACIF de votre région duquel vous dépendez.

L'AIDE INDIVIDUELLE À LA FORMATION - AIF

L'AIF permet de financer tout ou partie du coût d'une formation dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) en complément d'un financement OPCA (AIF/CSP) ou du DIF* portable (AIF+DIF*).

L'aide, accordée sur décision du Directeur régional du Pôle Emploi, est comprise entre 1 500 € et 3 200 €.

Pour présenter votre demande :

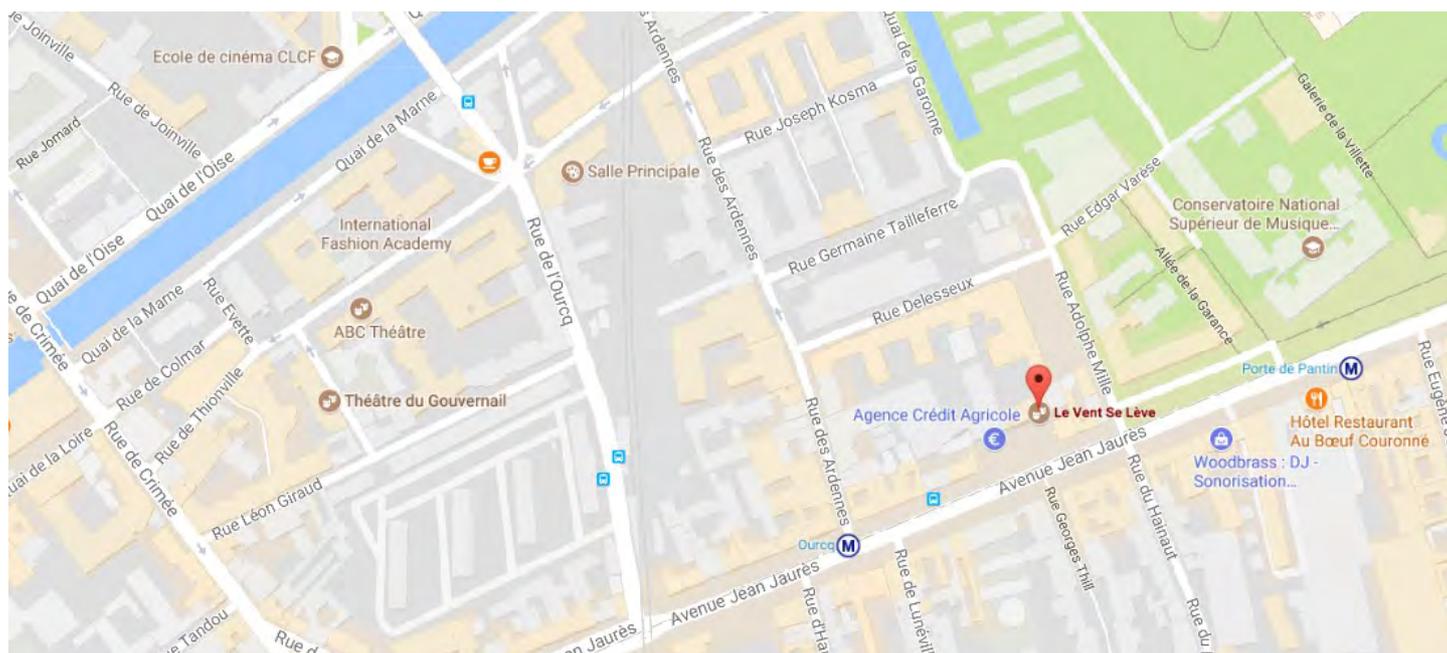
Contactez votre conseiller Pôle Emploi afin de remplir un formulaire de demande d'AIF et déposer celui-ci auprès du Pôle Emploi 15 jours avant le début de la formation.

CONTACT

CONTACT FORMATIONS :
Alicia JEANNOT-LORENTE
admin@horschamp.org
06 41 32 83 96

L'Insatiable
9 rue François Debergue
93100 MONTREUIL
06 41 32 83 96

Le Vent Se Lève ! Tiers-lieux d'art et de Culture
181 Avenue Jean Jaurès
75019 Paris
01 77 35 94 36



L'Insatiable
Siret : 82395274200018
L'Impossible
Siret : 50446331600019

Organisme de formation n° *en attente*

20

